



Préfecture de l'Isère
Direction des relations avec les collectivités
Bureau du droit des sols et de l'animation juridique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur l'intérêt général du projet relatif à la réalisation de 30 logements locatifs sociaux porté par l'État dans le cadre d'une déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Seyssinet-Pariset

Il sera procédé, du **15 février 2016 au 18 mars 2016 (17 heures)** inclus, pendant 33 jours consécutifs, à une enquête publique portant sur l'intérêt général du projet de réalisation de 30 logements locatifs sociaux, ainsi que sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Seyssinet-Pariset.

Au terme de cette enquête :

- Le conseil métropolitain sera sollicité pour se prononcer pour avis dans un délai de deux mois. Le conseil métropolitain, est l'autorité compétente pour décider de l'approbation de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Seyssinet-Pariset.
- L'État maître d'ouvrage du projet, est l'autorité compétente pour adopter la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Seyssinet-Pariset.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que les registres seront déposés en mairie de Seyssinet-Pariset, pendant toute la durée de l'enquête, afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ces locaux, et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, en mairie de Seyssinet-Pariset, siège de l'enquête ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : ville@seyssinet-pariset.fr.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Seyssinet-Pariset : Hôtel de Ville Place André Balme 38170 Seyssinet-Pariset.

Madame Florence GUYARD-BOUTEILLER, universitaire retraitée, est désignée commissaire enquêteur titulaire de cette enquête.

Monsieur Louis MINIER, colonel retraité, est désigné commissaire enquêteur suppléant de cette enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations :

Le lundi 15 février 2016 de 9 h 00 à 12 h 00

Le jeudi 25 février 2016 de 14 h 30 à 17 h 30

Le vendredi 18 mars 2016 de 14 h 00 à 17 h 00 (fin de l'enquête)

Pour information, les jours et heures connus d'ouverture au public sont (à compter du 1^{er} février 2016) :

les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

les vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00

L'autorité responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est la Direction Départementale des Territoires : DDT38/SASE/PUP/ Catherine CHABERT – 17 boulevard Joseph-Vallier – BP 45 – 38040 GRENOBLE cedex

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public ,en mairie de Seyssinet-Pariset, ainsi qu'en préfecture de l'Isère (DRC / bureau du droit des sols et de l'animation juridique), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Dans les mêmes conditions de durée, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront également publiés sur le site de la préfecture de l'Isère.